

Syndicat National de l'E.P.S. S.N.E.P. Orléans Tours N° ISSN : 1166 7036 N° CPPAP : 0921 S 05587 Imprimerie Leloup, Villemandeur 45	trimestriel Prix au numéro : 0,5 euros	Directeur de Publication : Rafael RAIGON ARROYO SNEP-FSU 28 21 rue des grandes pierres couvertes 28000 Chartres
---	--	---

Déposé le 5 mars 2026

CHALETTE PPDC

P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



Cathy TESSIER
co secrétaire
académique

Le SNEP-FSU garde le cap !

Nous nous sentons parfois déboussolés dans ce monde où nous devons nous adapter en permanence aux changements multiples et rapides, qu'ils soient politiques, sociaux, économiques ou climatiques. Chaque domaine impacte la société et l'école par contrecoup : les conflits mondiaux pèsent sur les choix budgétaires, les choix d'agriculture ont une incidence sur la santé des populations, les « dossiers » révèlent des histoires glauques à l'échelle de la planète, la gestion des réseaux sociaux et leurs informations possiblement erronées, l'IA, etc.

Notre travail de professeur·e d'EPS s'inscrit aussi dans cette frénésie : succession de ministres à l'E.N., de réformes en lycées, LP et collège maintenant, impact de l'évolution climatique au travers des « ambiances thermiques » de nos gymnases, gestion des réseaux sociaux, sans oublier les réflexions sociétales qui continuent à questionner le rôle de l'école dans la reproduction des inégalités sociales : l'école est-elle encore l'ascenseur social de la République ? Quel rôle jouons-nous, en tant que professeur·e d'EPS, dans la reproduction des inégalités face à l'accès à la culture des APSA mais aussi des inégalités de genre, qui ont une importance considérable dans la vie future de nos élèves ?

Dans tout ça, l'école est-elle toujours un lieu de vivre ensemble serein pour nos élèves ? On peut en douter au regard des drames vécus par des collègues ces dernières années, et encore il y a peu par cette collègue brutalement agressée dans sa salle de classe par un élève de 14 ans.

Et pourtant, l'école publique est là, même de nouveau fragilisée par des suppressions de postes cette année, et nous sommes là, devant nos élèves qui ont besoin de repères de vie et pour qui nous sommes par la force des choses des adultes de référence.

Nos repères à nous ont clairement été redits par les collègues présent·es au congrès académique du SNEP-FSU en février dernier : les éléments positifs qui nous aident à vaincre les difficultés dans notre travail, que ce soit entre collègues ou avec les élèves, relèvent bien sûr d'un travail indispensable sur les APSA, mais en ne perdant jamais de vue le collectif, l'humain et la justice sociale.

Le chacun·e dans son coin augmente le risque de fragilité face aux injonctions et aux maltraitements hiérarchiques et isolent les élèves avec réseaux sociaux pas toujours bienveillants, le chacun·e pour soi renforce le risque d'isolement et les inégalités professionnelles, et pour les élèves un monde hostile, mais le collectif de travail dans le respect des valeurs de justice sociale rassemble et offre un visage serein aux élèves. Il donne envie de s'approcher et de progresser.

Les réflexions autour de notre profession nous ont permis de constater que si l'adaptation aux nombreux changements sont de vrais défis à relever, il nous a semblé incontournable de continuer à se rassembler autour des valeurs fondatrices syndicales du SNEP et de la FSU, et le progrès sera possible sans perdre nos repères, ni nos élèves !

Le SNEP-FSU garde son cap !



Congrès académique SNEP FSU.

Une EPS démocratique au service de tous.les.



Rafael Raigon
Co- secrétaire
académique

Le SNEP-FSU se réunira en congrès national du 23 au 27 mars 2026, à Guidel.

Comme avant chaque congrès, les bureaux du SNEP-FSU se renouvellent à tous les niveaux : départemental, académique et national.

C'est dans cette démarche collective et démocratique qu'a eu lieu le congrès académique du SNEP-FSU, le Jeudi 5 février à la Bourse du Travail de Blois.

Des militant.es venu.es de tous les départements de notre académie se sont réuni.es pour partager un constat, échanger des idées et trouver les moyens de faire bouger notre métier, notre EPS, notre AS, le sport dans le sens que l'on veut. **Nous avons réfléchi aux différentes thématiques qui seront abordées lors du congrès national et qui vont orienter la politique du SNEP pendant les prochaines années :**

- Thème 1: Redonner à l'École publique et à l'EPS les moyens d'anticiper toutes les jeunesses
- Thème 2: Démocratiser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs, une urgence pour la Jeunesse et le pays
- Thème 3: Reconnaître l'engagement des agent.es de la Fonction publique au service de l'intérêt général
- Thème 4: Quel syndicalisme pour améliorer nos

métiers et transformer l'avenir.

Au SNEP FSU on choisit de mettre en commun des idées pour créer, inventer et se donner les moyens d'obtenir satisfaction sur nos revendications pour mieux vivre, s'épanouir dans notre travail, et après notre travail, pour que nos élèves accèdent à une EPS riche et de qualité. C'est grâce à la parole et au vote de chacun.e que le syndicalisme se construit.

Nous tenons à remercier les nombreux.ses adhérent.es de l'académie qui ont pris part au vote (209 votes sur 280 adhérent.es), soit un taux de 74.6% de participation. Participation en hausse par rapport aux dernières élections internes en 2021 (61,4%). (résultats des élections sur le tableau ci-dessous)

Cela prouve le dynamisme des syndiqué.es dans notre académie ainsi que leur attachement aux valeurs démocratiques au sein d'un collectif.

Les mandats du SNEP FSU national seront débattus et votés lors du congrès national du SNEP FSU du 22 au 27 mars 2026 à Guidel en Bretagne. La délégation du SNEP FSU d'Orléans-Tours sera composé de 5 personnes :

Cathy Tessier (41), Clémence Besson (18), Karine Bellesoeur (45), Béa Bardin (18), Rafael Raigon (28)

Résultats académiques du scrutin national

Les résultats des autres votes sont disponibles sur le site du SNEP FSU Orléans-Tours

Dép.	Rapport d'activité						Rapport financier						Election Bureau National				
	vo-tants	B/N	Exp	Pour	Con-tre	Abst	Vo-tants	B/N	Exp	Pour	Con-tre	Abst	Vo-tants	B/N	Exp	U.A.	E.E.
18	50	1	49	41	0	8	50	2	48	42	0	6	50	12	38	37	1
28	37	0	37	37	0	0	37	0	37	37	0	0	37	2	35	35	0
36	21	0	21	17	0	4	21	0	21	17	0	4	21	3	18	14	4
37	36	5	31	29	0	2	36	5	31	28	0	3	36	5	31	28	3
41	12	0	12	11	0	1	12	0	12	11	0	1	12	1	11	9	2
45	53	0	53	46	1	6	53	0	53	47	0	6	53	9	44	38	6
Total	209	6	203	181	1	21	209	7	202	182	0	20	209	32	177	161	16



Militantes et militants au congrès académique du SNEP FSU Orléans Tours



Infos du corpo.

STAGES MUTATIONS INTRA 2026

Le SNEP-FSU ORLEANS-TOURS organise deux stages mutations intra-académiques pour t'expliquer le fonctionnement du mouvement.

Envie d'aide pour la formulation de tes vœux de mutations ?

Dans ce but, deux lieux te sont proposés en fonction de la zone géographique recherchée :

A ORLEANS, LE JEUDI 19 MARS

de 9h30 à 16h30 au lycée Pothier,
2 bis Rue Marcel Proust, 45000 Orléans
Merci de remplir le formulaire en scannant
le QR CODE ci-contre



A TOURS, LE VENDREDI 20 MARS

de 9h30 à 16h30 à la maison des syndicats,
18 Rue de l'Oiselet, 37550 Saint-Avertin
Merci de remplir le formulaire en scannant
le QR CODE ci-contre



Le matin est ouvert à toutes et tous : nous vous donnons les informations générales ainsi que la stratégie préconisée. L'après-midi est réservée aux syndiqué·es où nous traitons des cas individuels.

Cet article est un rappel d'une information que nous avons donnée sur notre site.

Le délai officiel pour une demande de stage syndical auprès de votre chef·fe d'établissement est d'un mois et est donc dépassé à réception de ce bulletin.

Si vous n'avez pas fait votre demande à temps, négociez une autorisation auprès de celui-ci ou celle-ci.

CSA-A* dotation 2026 :

Suppression de 187 postes 1^{er} et 2^d degrés dans l'académie !

Le CSA-A* du 6 février dernier a débuté avec le soutien solidaire unanime apporté à la collègue de Sanary-sur-Mer violemment agressée en cours par un élève la semaine précédente.

Cette situation dramatique est venue rappeler une fois de plus la fragilité sociale dans laquelle évolue un nombre grandissant de familles et d'élèves. Les repères de vie sont bouleversés dans un monde en évolution rapide qui génère trop souvent une violence générale. L'école française n'en est pas exempte et les études continuent en effet à prouver qu'elle reproduit les inégalités sociales et ne remplit plus assez son rôle émancipateur et d'ascenseur social. Nous vivons au quotidien la perte du repère scolaire dans une partie de la société, qui se traduit par l'incapacité de certains jeunes à trouver leur place à l'école, et par l'incapacité de l'école à répondre à leurs problématiques de vie.

Dans ce contexte, les choix politiques du gouvernement actuel consistent à vider un peu plus l'école de ses capacités en supprimant des postes de fonctionnaires, - 187 dans notre académie, au nom d'une légère baisse démographique.

La FSU second degré (SNEP-SNES-SNUEP) a vigoureusement dénoncé ces choix. Dans ce monde en changement, l'école doit rester un repère social fort, et la situation démographique devrait permettre au contraire de retrouver le taux d'encadrement par élève d'avant 2017, réduire le nombre d'élèves par classe, améliorer les conditions d'inclusion des élèves en situation de handicap et augmenter le nombre de personnels médico-sociaux et de vie scolaire afin de renouer avec une véritable politique éducative et de prévention.

En lieu et place, les seuils d'élèves par classe restent élevés et les mesures de carte scolaire ou compléments de service vont se multiplier, impactant encore un peu plus la vie de nombreux·ses collègues et les conditions de travail dans de nombreux établissements.

*CSA-A : Comité Social d'Administration Académique

CAPA* RECOURS du 9 février 2026

Les commissaires paritaires du SNEP-FSU, avec les autres élu-es FSU (SNES, SNUEP) ont siégé le 9 février à la CAPA recours concernant l'appréciation finale des rendez-vous de carrière de tous les corps du 2d degré (certifié-es, agrégé-es, P.EPS, PLP, CPE). 19 dossiers ont été étudiés, dont 4 en EPS (3 P.EPS et 1 agrégé)

En EPS, 83 professeur-es (29 femmes et 54 hommes) et quelques agrégé-es (ce corps regroupe les collègues de toutes les disciplines) étaient concerné-es par un RDV de carrière l'année passée dans l'académie.

Au bilan chiffré, les collègues d'EPS apparaissent comme doublement maltraité-es :

D'une part, seuls 24 % des appréciations en EPS sont « excellent », loin derrière les autres disciplines (de 28 à 72%), et nous continuons à nous interroger sur une forme de dépréciation de la valeur professionnelle des enseignant-es d'EPS exprimée via ces appréciations. En quoi les professeur-es d'EPS sont-ils/elles moins performant-es que les collègues des autres matières ?

Un seul des 4 collègues d'EPS a obtenu une remontée de son avis final à la CAPA ; pour tous les corps, 35 collègues avaient obtenu une amélioration de leur avis final après le 1^{er} recours gracieux (sur 71 demandes), 6 collègues en plus ont obtenu une remontée de l'avis final suite à leur recours devant la CAPA (sur 19 saisines).

D'autre part, la 1^{ère} phase de contestation fait apparaître qu'aucun recours gracieux n'a été accordé aux P.EPS, contrairement aux autres disciplines qui affichent 51,7 % de recours accordés.

Concernant la valeur des items, le passage de l'avis « très satisfaisant » à « excellent » reste confus, avec des réponses parfois contradictoires selon les situations évoquées au cours de la CAPA, l'item 1 « cœur de métier » semblerait toutefois prépondérant. Nous attendons toujours le guide contenant la grille des indicateurs de niveau pour chaque item, promis l'an dernier.

Nous avons cependant pu poser l'équité de traitement face aux entretiens, jusqu'à 2h30 en EPS !, induisant une déstabilisation professionnelle via les questions posées, le problème de la démotivation souvent évoquée par les collègues, et continuons à encourager instamment tous-tes les collègues à contester leur appréciation finale de RDV de carrière lorsqu'elles/ils le jugent nécessaire, d'abord par un recours gracieux puis par la saisine de la CAPA si besoin.

Enfin le SNEP-FSU rappelle son attachement à une déconnexion complète entre l'avancement dans la carrière et les entretiens professionnels, situation génératrice de stress comme nous le constatons chaque année.

*CAPA : Commission Administrative Paritaire Académique

Info AEEPS La coopération à l'École et en EPS : un enjeu éducatif plus que jamais d'actualité

Le groupe Coopér@ction de l'AEEPS présente son premier ouvrage collectif, consacré à la puissance éducative de la coopération. Dans un contexte de replis et de fragmentations, il explore la coopération comme un chemin vers les apprentissages, la fraternité et une école plus ouverte.

L'ouvrage croise les regards et les pratiques pour penser et agir :

- 36 propositions pratiques de professionnel-le-s, de la maternelle au lycée, dans tous les champs d'apprentissage de l'EPS, mais aussi dans d'autres disciplines et des projets éducatifs.
 - 8 articles théoriques pour approfondir les enjeux pédagogiques, sociaux et humains de la coopération.
- Disponible dès maintenant sur www.aeeeps.org



Retardataires, pensez à vous re-syndiquer

APPEL aux ancien-e-s syndiqué-e-s n'ayant pas renouvelé leur adhésion à ce jour.

Le SNEP-FSU a plus que jamais besoin de toi en ce début d'année 2026.

Être syndiqué-e au SNEP-FSU, c'est pour un-e enseignant-e d'EPS bien plus qu'adhérer à une structure : c'est défendre une vision ambitieuse de l'éducation physique et sportive à l'École et du service public du sport.

Le syndicat agit pour la reconnaissance disciplinaire de l'EPS, la qualité des installations, des horaires suffisants et des effectifs adaptés, pour la lutte contre les inégalités dans l'accès aux APSA.

Le SNEP-FSU accompagne les collègues pour leurs droits,

leur carrière, les mutations et les conditions de travail, tout en portant leur voix auprès du ministère.

Face aux réformes, aux inégalités territoriales et aux enjeux de santé publique, être syndiqué-e permet de peser collectivement et d'être force de proposition.

Adhérer au SNEP-FSU c'est aussi rompre l'isolement, partager des pratiques et construire des mobilisations pour une EPS exigeante, émancipatrice et accessible à tous les élèves. Des stages réguliers sont proposés dans vos départements au plus près du terrain.

Nous avons besoin de vous tous pour réussir à faire fonctionner toutes les facettes du syndicat.

Pour régler sa cotisation, voir le site du SNEP-FSU.

Aurélie DELSARD
Trésorière académique